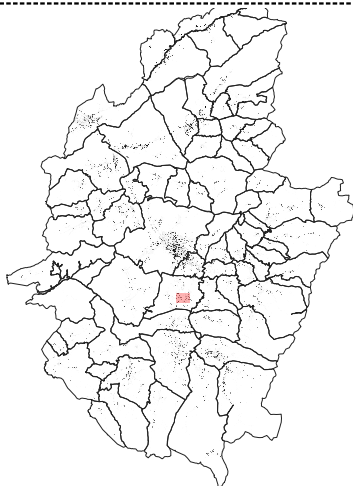
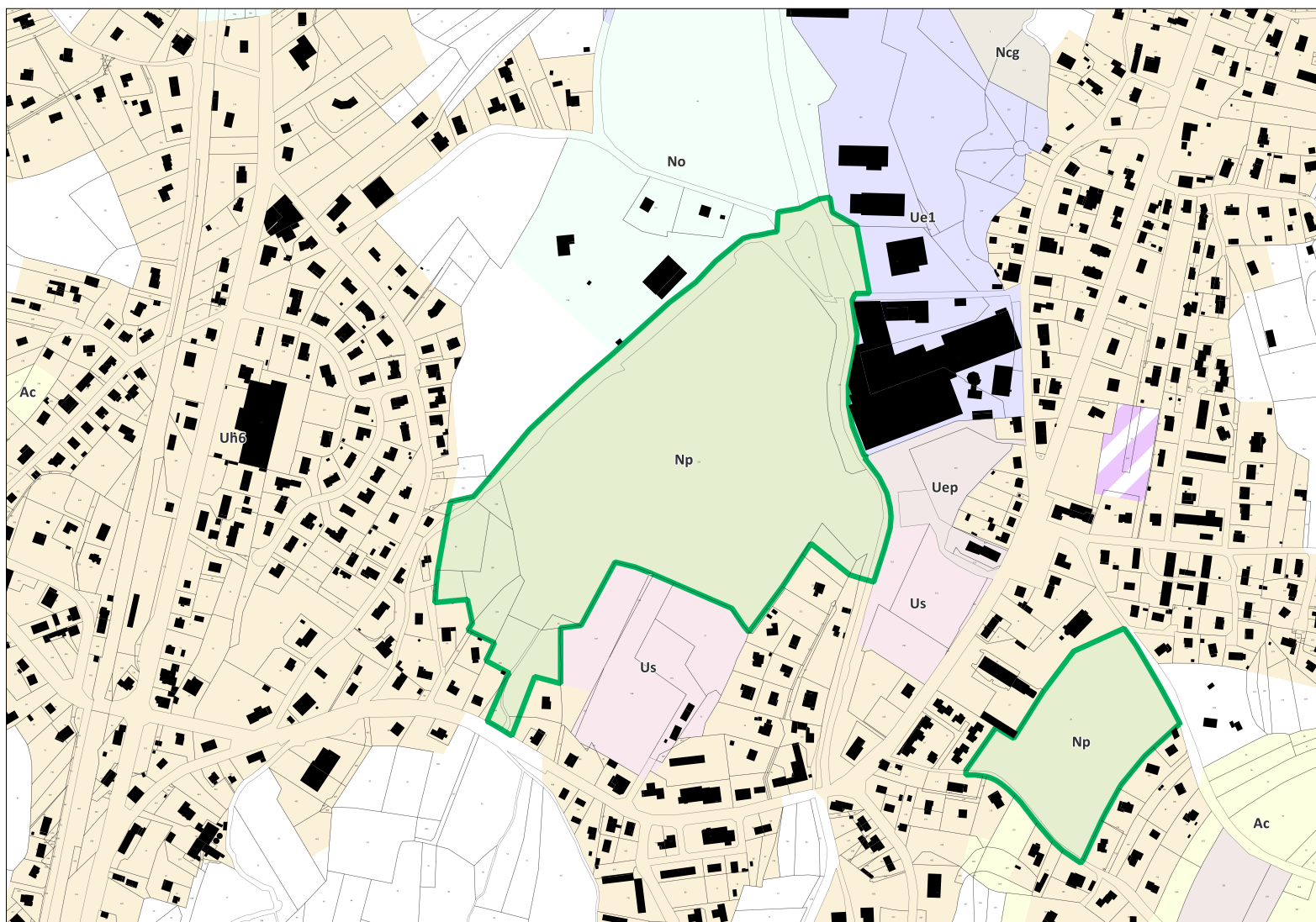




SECTEUR DU RÉGLEMENT : Np

STECAL : Secteur naturel de valorisation du patrimoine et d'aménagements de découverte

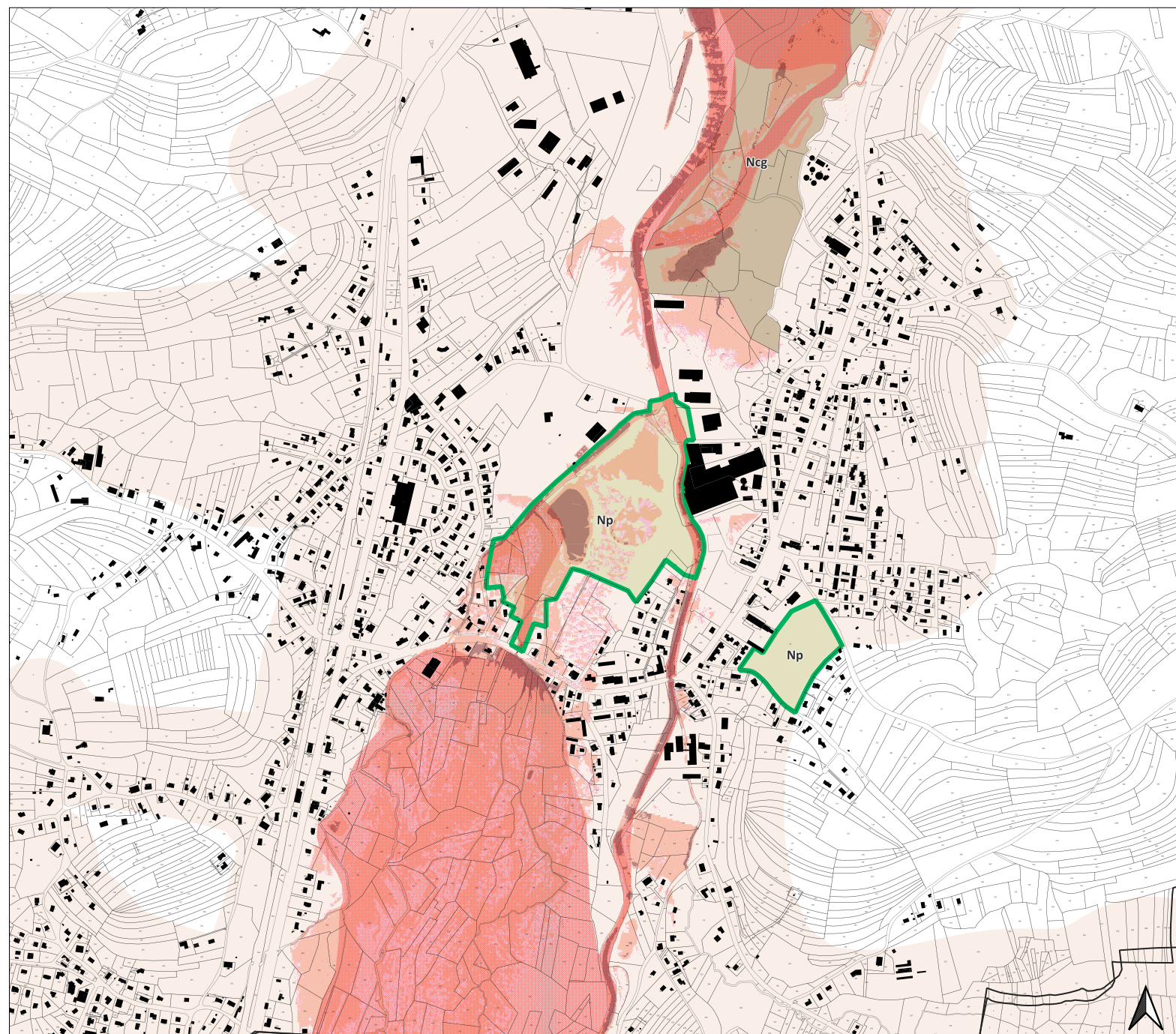
SURFACE (en ha) : 13.61

PROJET : > Création

> Public

> Projet de valorisation touristique des étangs





SECTEUR DU RÉGLEMENT : Np

STECAL : Secteur naturel de valorisation du patrimoine et d'aménagements de découverte

ENJEUX : Le secteur est concerné par le risque inondation et le PPRI. Étant en zone zone les projets devront se référer au règlement du PPRI.

Enjeux liés aux risques naturels

CRUE CENTENALE

Niveaux d'aléa : Modéré ou fort

Niveaux d'aléa : Fort

Niveaux d'aléa : Très fort

PPRI DE LA MEURTHE

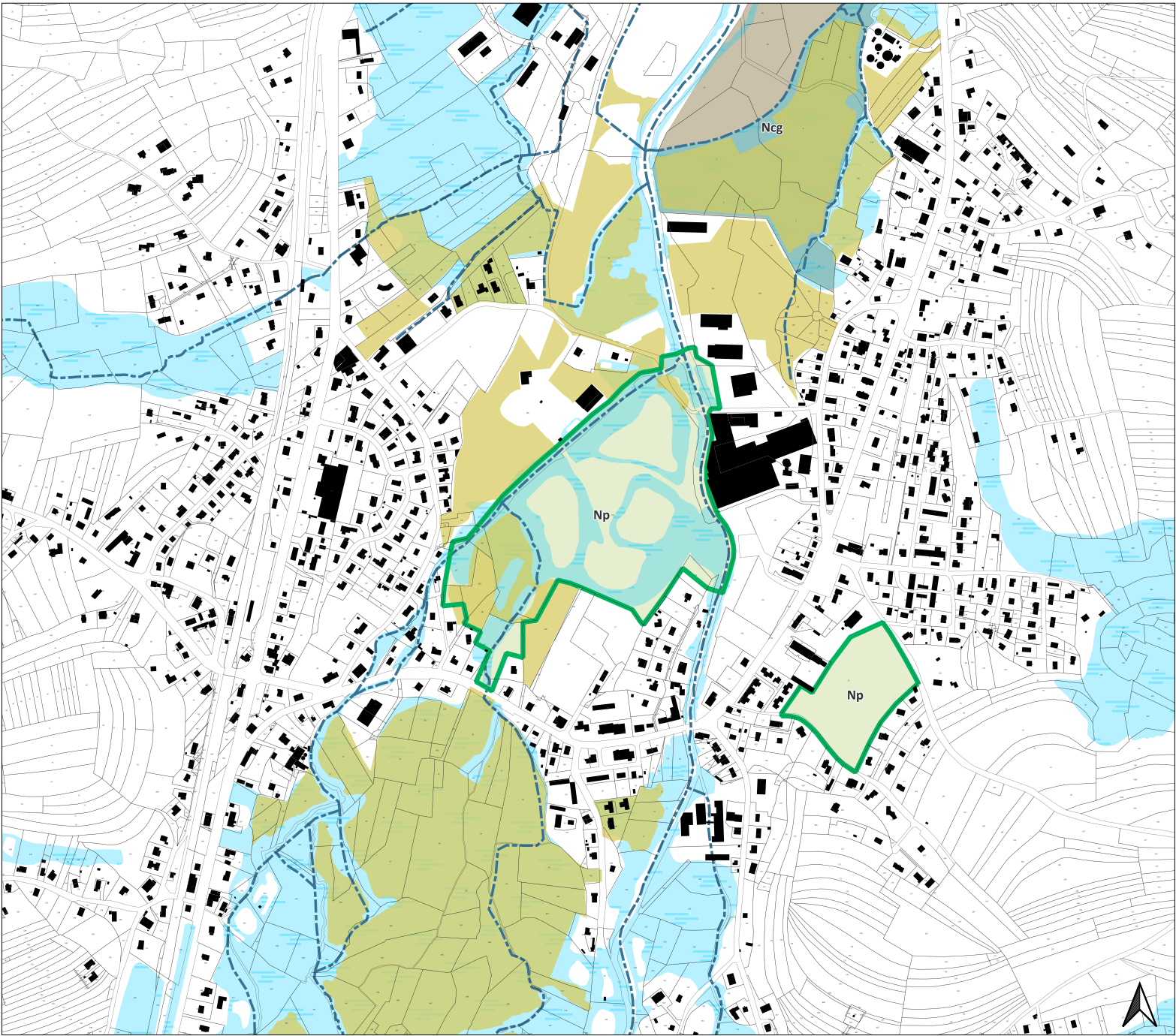
Zone bleue : zone d autorisation avec prescriptions spécifiques

Zone rouge : zone d interdiction

ARGILES

Faible

Moyen



SECTEUR DU RÉGLEMENT : Np

STECAL : Secteur naturel de valorisation du patrimoine et d'aménagements de découverte

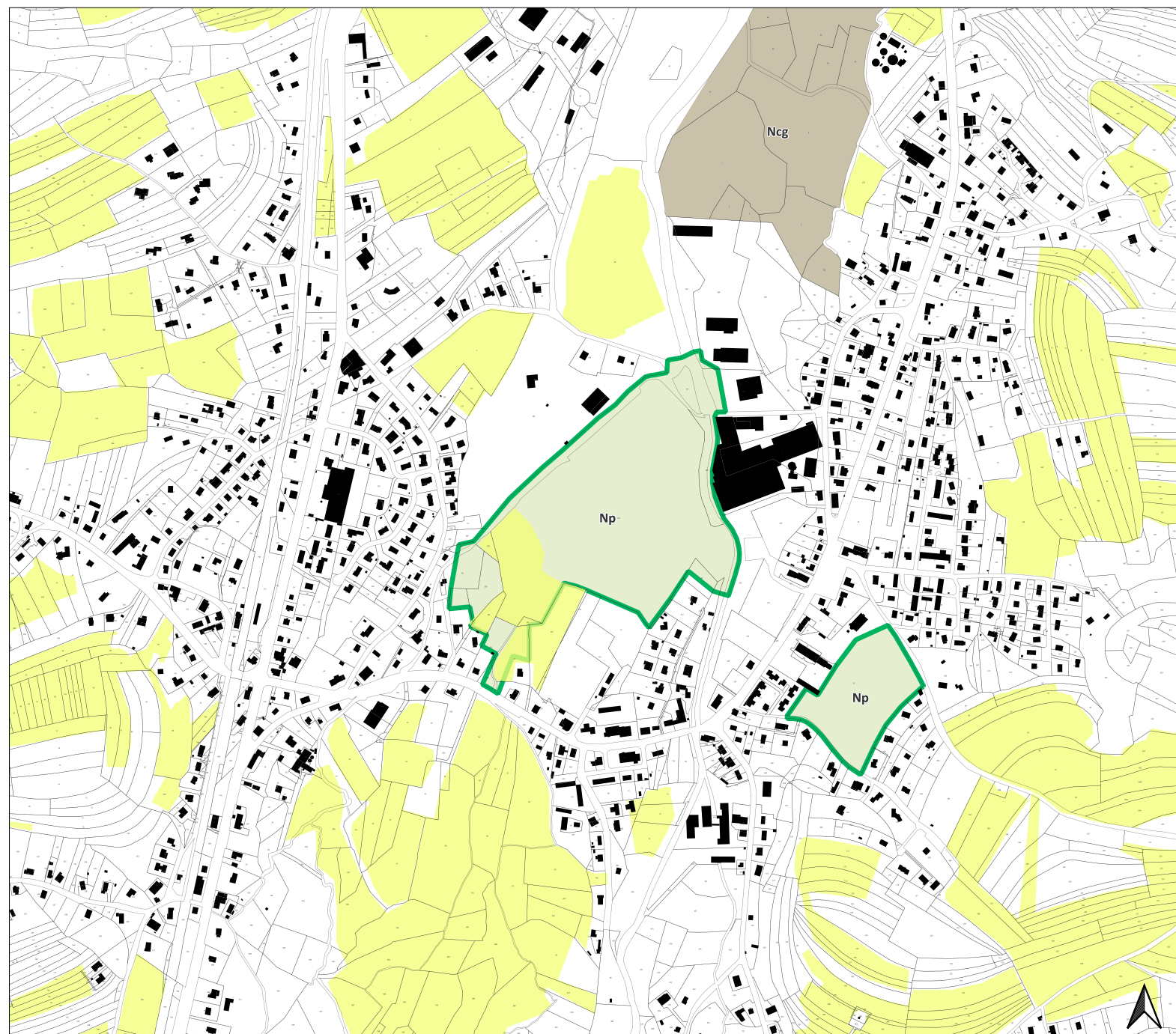
ENJEUX : Seuls des aménagements légers sont autorisés afin de limiter les impacts sur les milieux.

Délimitation du secteur

Enjeux environnementaux et paysagers

- Arrêté de Protection de Biotope
- ZNIEFF 1
- ZNIEFF 2
- NATURA 2000
- Zone Humide Effective
- Réserve nationale

- Réservoirs trame prairie
- Corridors trame prairie
- Réservoirs trame forêt
- Corridors trame forêt
- Trame bleue



SECTEUR DU RÉGLEMENT : Np

STECAL : Secteur naturel de valorisation du patrimoine et d'aménagements de découverte

ENJEUX : Seuls des aménagements légers sont autorisés afin de limiter les impacts sur les milieux.

 Délimitation du secteur

Enjeux agricoles

 Bâtiments agricoles

 Périmètre ICPE

 Périmètre RSD

 Registre Parcellaire Graphique 2022

Enjeux forestiers

 ONF- Forêts Publiques